



Communiqué de presse

Démenti

Casablanca le 06 octobre 2015

Suite à l'information erronée diffusée par certains supports de presse électronique, Royal Air Maroc dément catégoriquement le décès d'une passagère de retour du pèlerinage sur vol à Fes.

Royal Air Maroc exhorte tous les organes de presse à vérifier auprès de ses services de communication les informations concernant la compagnie nationale avant leur diffusion; et ce, conformément à la déontologie et aux règles professionnelles du journalisme.

www.royalairmaroc.com

www.royalairmaroc.com/corporate